

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTIE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Action d'accompagnement à la mobilité inclusive pour les bénéficiaires du RSA :  
convention avec l'association wimoov.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport relève de la politique obligatoire d'insertion. Il s'agit d'une nouvelle action d'accompagnement socioprofessionnel sur le territoire du pays d'Aix, portée par l'association wimoov.

L'association wimoov propose une action expérimentale, intitulée « accompagnement à la mobilité inclusive » pour 70 BRSA.

L'association organise un parcours d'accompagnement individualisé et collectif des BRSA en vue de lever leurs freins à la mobilité, qu'ils soient matériels ou psychosociaux.

Le parcours se déroule sur 12 mois maximum et s'articule autour de 3 étapes, à savoir :

- le diagnostic individuel permettant de définir un profil de mobilité et d'orienter l'allocataire vers un parcours adéquat ;
- la mise en œuvre du parcours de mobilité pédagogique et matériel, notamment par le biais d'ateliers (sécurité routière, accompagnement au permis, etc.) ;
- l'évaluation et l'accès à l'autonomie par l'intermédiaire d'entretiens.

Les objectifs de l'action sont :

- de favoriser l'employabilité ;
- de faciliter l'accès et le maintien en emploi ou en formation ;
- de promouvoir l'autonomie en levant les freins cognitifs ou psychosociaux ;
- de favoriser la mobilité des publics vers les zones d'activité du pays d'Aix grâce aux transports publics et solutions alternatives.

Il est proposé de financer cette action du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Ce rapport concerne le financement de l'association ou l'organisme selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 16 500 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL